



Communiqué de presse, Valence le 23 février 2026

Cosmébior lance la Quinzaine de la Cosmétique Bio : l'événement annuel pour faire rayonner la VRAIE beauté engagée

Du 30 mars au 13 avril 2026, Cosmébior organise la Quinzaine de la Cosmétique Bio (QCB), le temps fort annuel dédié à la filière de la cosmétique bio certifiée et labellisée.

*Anciennement Semaine de la Cosmétique Bio, cet événement évolue et s'étend désormais sur deux semaines pour amplifier son impact et renforcer sa mission : **informer, sensibiliser et guider les consommateurs vers la vraie cosmétique bio.***

Un événement fédérateur au service d'une beauté exigeante

Créée à l'initiative de Cosmébior, la Quinzaine de la Cosmétique Bio mobilise pendant quinze jours marques, distributeurs et acteurs engagés autour d'un objectif commun : faire rayonner la vraie cosmétique bio, ses valeurs, ses engagements et celles et ceux qui la portent au quotidien.

Dans un marché où les repères sont de plus en plus brouillés par des allégations marketing floues (« Clean Beauty », « Green Beauty », packagings verts...), la Quinzaine joue un rôle pédagogique essentiel. Elle rappelle qu'un cosmétique bio certifié repose sur des critères stricts, une transparence totale et un engagement global.

Une ambition claire : informer, sensibiliser, guider

À travers la Quinzaine de la Cosmétique Bio, Cosmébior poursuit plusieurs objectifs majeurs :

- Informer et éduquer les consommateurs sur ce qu'est réellement la cosmétique bio certifiée.
- Lutter contre le greenwashing en aidant à distinguer les produits véritablement engagés des discours marketing trompeurs.
- Valoriser l'innovation et l'engagement des marques bio certifiées.
- Encourager une consommation plus responsable et durable.
- Apprendre à décrypter les étiquettes et reconnaître les labels fiables.

Plus qu'un événement promotionnel, la Quinzaine de la Cosmétique Bio est un rendez-vous d'intérêt général pour redonner des repères clairs aux consommateurs.

Qu'est-ce que la vraie cosmétique bio ?

La vraie cosmétique bio repose sur des engagements forts en matière de composition, d'éthique et de respect de l'environnement. Elle est reconnaissable notamment grâce au logo Cosmébior.

Pour qu'un cosmétique soit labellisé Cosmébio, il doit :

- Contenir 95 % minimum d'ingrédients d'origine naturelle,
- Contenir 95% minimum d'ingrédients bio sur l'ensemble des ingrédients pouvant être bio (tels que les végétaux, la cire d'abeille...)
- Avoir 20% minimum d'ingrédients bio sur le total du produit (10% pour les produits à rincer et minéraux) Attention, l'eau et les minéraux ne peuvent pas être considérés comme bio car on ne les cultive pas, ce qui explique le minimum de 20% d'ingrédients bio.
- Être certifié bio par un organisme indépendant (Bureau Véritas, Cosmécert et Ecocert) et contrôlé chaque année.

La labélisation Cosmébio bannit depuis toujours les ingrédients controversés, tels que les silicones, les parabènes, les PEG ou encore les PFAS et garantit une composition propre, un respect de l'environnement, des engagements éthiques et une transparence totale sur les ingrédients.

La cosmétique bio labellisée ne fait aucun compromis : efficacité, sensorialité, innovation et accessibilité vont de pair avec respect du vivant et exigence environnementale.

Pourquoi deux semaines dédiées à la cosmétique bio ?

Si Cosmébio agit toute l'année pour défendre la filière, la Quinzaine permet d'amplifier les messages et de porter une parole collective forte.

Ces deux semaines constituent un moment stratégique pour :

- rassembler les acteurs engagés,
- accroître la visibilité des cosmétiques certifiés bio,
- encourager une dynamique positive en magasins et en ligne,
- faire progresser collectivement la consommation responsable.

Cette durée s'inscrit aussi dans une vision long terme : installer un rendez-vous attendu, créer un temps fort identifié par les professionnels comme par le grand public.

Ces quinze jours permettent également aux consommateurs de bénéficier d'offres en magasins bio et en ligne. Un moyen concret de favoriser l'accès à des produits certifiés et labellisés bio, et d'encourager une consommation plus responsable et durable dans la durée.

Au programme de l'édition 2026

Durant la Quinzaine, les consommateurs pourront retrouver :

- Une campagne pédagogique et de sensibilisation sur les réseaux sociaux de Cosmébio,
- Des offres spéciales en magasins bio et en ligne (codes promotionnels),
- Une campagne d'affichage nationale en magasins bio.

Cosmébio invite le public à suivre l'événement sur : Instagram (@cosmebio), Facebook (@cosmebio), TikTok (@cosmebio_officiel) et LinkedIn (@cosmebio) ainsi que sur les comptes des marques labellisées participantes.

Participer à la Quinzaine de la Cosmétique Bio, c'est soutenir une filière engagée, contribuer à une information juste et encourager une consommation respectueuse de la peau, de la planète et des générations futures.

Une campagne nationale pour redynamiser le rayon hygiène & beauté

En parallèle de la Quinzaine de la Cosmétique Bio, Cosmébio déploie une nouvelle campagne d'affichage en magasins bio : « **Votre peau aussi mérite du bio !** »

Un message simple et percutant, fondé sur une conviction forte : ce que l'on applique sur sa peau mérite autant d'attention que ce que l'on met dans son assiette.

Cette campagne vise à :

- réaffirmer la place stratégique du rayon hygiène & beauté en magasin bio,
- orienter le trafic vers ce rayon,
- rappeler que la labellisation Cosmébio constitue une garantie essentielle de naturalité et d'engagement.

Avec une promesse claire : des soins certifiés, efficaces, sensoriels et accessibles, en parfaite cohérence avec les valeurs du bio.

Le démarrage de cette campagne a lieu en même temps que la Quinzaine de la cosmétique Bio (30 mars-13 avril) à la volonté d'être pérenne en magasin bio.



Affiches à destination des magasins spécialisés bio, avec incrustation du logo de l'enseigne sur le sac kraft.



Version digitale de la campagne d'affichage Cosmébio

À propos de Cosmébio :

Cosmébio est l'association française de la Cosmétique bio, présidée aujourd'hui par Damien Sineau. Elle a vu le jour en 2002 et réunit aujourd'hui plus de 500 sociétés. Toutes s'engagent à respecter les principes du Manifeste Cosmébio. Les garanties du label Cosmébio concernent chaque étape du cycle de vie d'un cosmétique : origine des matières premières, pour encourager un approvisionnement éthique et durable ; procédé de transformation doux et non polluant ; fabrication du produit fini ; étiquetage transparent et communication responsable. Un contrôle par un certificateur indépendant est obligatoire chaque année pour vérifier la conformité des produits avec tous les critères du référentiel COSMOS. Plus de 16 300 produits et plus de 650 marques sont actuellement concernés par ce label.

Contacts Presse :

Agence Grenadine

Laurane Froment – laurane@grenadine-rp.com

Marine Beaulieu – marine.beaulieu@grenadine-rp.com